



CRITÈRES DE SÉLECTIONS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

SAISON 2021/2022

Votés au Comité Directeur du mardi 16 novembre 2021

M15

Individuel : (quota : à définir)

La sélection pour la ½ finale H2032 se fera dans l'ordre du classement national actualisé après le ¼ de finale.

Les X tireuses du quota pour la Fête des Jeunes sont qualifiées en additionnant les points obtenus aux :

- Filière H2032
- Championnat de CID (coefficient = coefficient ½ finale H2032 / **obligatoire**)

Equipes :

- Voir le règlement IDF pour la répartition des tireuses dans les différentes équipes IDF
- Le classement de CID est formé par l'addition des points obtenus aux :
 - Filière H2032
 - Championnat de CID (coefficient = coefficient ½ finale H2032)

M17 – M20

Individuel (N1) : (voir le règlement sportif FFE)

Individuel (N2)* : (quota CID : 3, quota IDF : à définir)

- Tireuses non prises en N1 : sélection sur quota IDF de x places : voir le règlement IDF.
- Tireuses non prises en N1 ou IDF : sélection sur quota CID, le classement est formé par l'addition des points obtenus aux :

M17		M20	
Epreuves	Coefficient	Epreuves	Coefficient
Epreuve IDF n°1	45	Epreuve IDF n°1	45
Epreuve IDF n°2	45	Epreuve IDF n°2	45
Epreuve IDF n°3	45	Epreuve IDF n°3	45
Championnat CID obligatoire	65	Championnat CID obligatoire	65

Equipe :

- La sélection au championnat de France par équipes s'effectue uniquement par une épreuve nationale.

SENIORS

Individuel (N1- N2) : (voir le règlement sportif FFE)

Individuel (N3)* : (quota CID : 3, quota IDF : à définir)

- Tireuses non prises en N1/N2 : sélection sur quota IDF de x places : voir le règlement IDF.
- Tireuses non prises en N1/N2 ou IDF : sélection sur quota CID, le classement est formé par l'addition des points obtenus aux 3 meilleurs résultats obtenus aux :
 - IDF1 (coefficient = 45)
 - IDF2 (coefficient = 45)
 - IDF3 (coefficient = 45)
 - IDF4 (coefficient = 45)
 plus
 - Championnat de CID (coefficient =65)
- Pour faire partie de ce classement, il faut avoir fait au moins une des 4 épreuves IDF

Equipe : (quota CID: 1)

- N3 : La sélection s'effectue sur une épreuve IDF par eq.
- Le CID a un quota de 1 qui sera attribué par le classement formé avec l'addition des points obtenus aux :
 - Championnat CID eq. (coefficient : 1 **obligatoire**)
 - Epreuve IDF eq. (coefficient :1 **obligatoire**)

*Si le nombre de tireuses dans le classement de CID n'est pas suffisant pour remplir le quota alloué, les places restantes seront attribuées aux tireuses à jour de licence, ayant un résultat entrant dans le classement national (circuit national, Epreuve IDF, championnat de CID, ...) dans l'année écoulée et par ordre du classement national.

Ce document n'est pas contractuel